

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Dans le cadre du réaménagement des 7 places parisiennes (Bastille, Fêtes, Italie, Nation, Gambetta, Madeleine, Panthéon), la Mairie de Paris engage une démarche de concertation. Après un lancement de la concertation, le 20 juin, la concertation se poursuit dans les arrondissements concernés sous la forme de réunions publiques, marches exploratoires, ateliers participatifs... Cette démarche est corrélée à une concertation numérique sur le site internet [idée.paris](http://idee.paris), offrant aux Parisiens la possibilité de déposer des avis et préciser les usages qu'ils souhaitent avoir sur ces places.

À LA TRIBUNE :

- Jérôme COUMET - Monsieur le Maire du 13^e arrondissement
- Frédérique FALAISE - Paysagiste à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement – Ville de Paris
- Yann LE TOUMELIN - Architecte à la Direction de la Voirie et des Déplacements (SAGP)
- Céline STEIGER - directrice Agence TraitClair

Nombre de participants : 90

Monsieur le Maire rappelle que la place d'Italie est une zone de rencontre et une centralité pour le 13^e arrondissement. Des aménagements ont été opérés et ont connu à l'époque des débats mouvementés. La création des nouvelles jardinières et la fermeture de deux rues ont été vivement critiqués. Aujourd'hui, cet agencement a permis d'apaiser la circulation et de rendre la place plus accessible à la circulation piétonne. Par ailleurs, la nouvelle station de bus de la ligne 27 du boulevard Vincent Auriol a permis une amélioration du réseau.

L'objectif du réaménagement de la place d'Italie est de réfléchir aux usages des Parisiens et pouvoir ainsi conjuguer les différents modes de déplacement : des piétons, des vélos, des voitures et des transports en commun.

Le 20 juin dernier, Madame la Maire, Anne HIDALGO a procédé au lancement de la concertation autour de l'aménagement de sept places parisiennes. Les Parisiens vont pouvoir se réapproprier et réinventer l'espace public et leurs usages.

Le 12 septembre prochain, une marche exploratoire sera organisée afin d'aller à la rencontre des usagers et ainsi mieux saisir leurs préoccupations et le fonctionnement qu'ils ont de la place. Suite à cette concertation, la Mairie de Paris choisira ses orientations d'aménagement en fin d'année.

Monsieur le Maire cède la parole aux services pour une présentation du diagnostic.

Yann le Toumelin indique que la place d'Italie est une des plus grandes places de Paris. C'est un nœud de circulation majeur dans le 13^e arrondissement. Elle est située en hauteur et ses voies de circulation suivent les descentes naturelles de l'aménagement du territoire.

Dès le XVI^e siècle, la route de Villejuif, future avenue de Choisy, et la route de Gentilly, future avenue d'Italie, formaient à leur jonction la « pointe de Vitry ». La place d'Italie a pris naissance au sommet de cette butte. En 1819, la simplification du tracé de l'enceinte entre la place et la Seine, accompagnée par l'ouverture coté Sud d'un nouveau boulevard – le futur boulevard Vincent Auriol – va imposer un désaxement. Cette particularité apportera un côté atypique à cette place. La place d'Italie a trouvé sa configuration définitive après la démolition de la barrière de l'octroi en 1877.

Les pavés actuels sont d'origine et restent une référence en matière de pose dans le métier. Aujourd'hui, la place a cédé une large place à la voiture. La chaussée est de vingt mètres de large et la circulation y est satisfaisante. Les piétons ont différents espaces de mobilité : les terre-pleins, les trottoirs classiques le long des façades, et le parvis. Les passages piétons, en deux temps, sont peu lisibles pour les usagers. Les avenues les plus fréquentées par les piétons sont l'avenue d'Italie et l'avenue des Gobelins.

Frédérique Falaise de la DEVE revient sur le diagnostic paysager. La végétation est importante et diversifiée notamment sur les terre-pleins et le square central. Les espaces au sud, autour de la Mairie, sont très arborés comparativement aux espaces localisés au Sud, plus minéraux. Le square est peu utilisé, un seul passage piéton peu visible permet d'y accéder. Il semble délicat de planter de nouveaux arbres car les sous-sols sont denses (RATP, ERDF, GRDF, Eau de Paris, opérateurs télécom, égouts).

Concernant les déplacements, Yann le Toumelin précise que la circulation en vélo apparaît comme dangereuse. Cela s'explique par le manque de signalisation et la complexité des itinéraires cyclables. Le carrefour est disproportionné et représente une large place de l'espace. Les flux de circulation automobile se dirigent davantage vers la zone commerciale.

Le réseau de bus y est assez important. On y trouve six lignes de bus, et quatre bouches de métro. Toutefois, l'implantation des stations restent peu compréhensibles et logiques.

La parole est ensuite donnée à Céline Steiger de l'agence Traitclair, de manière à présenter la démarche de concertation et les objectifs poursuivis.

Elle revient sur les outils proposés pour la concertation autour de la Place d'Italie :

- une première réunion publique de lancement couplé à un atelier de définitions des grands enjeux est proposé ce soir. En effet, les participants sont invités à rejoindre des tables rondes pour travailler sur six grandes questions : qu'appréciez-vous ? qu'appréciez-vous le moins ? que souhaiteriez-vous faire ou retrouver sur la Place d'Italie ? qu'est-ce que vous ne voudriez pas ? pouvez-vous nous donner des exemples d'espaces publics que vous appréciez ?
- une marche exploratoire sur site, le 12 septembre
- un atelier de programmation, le 29 septembre
- une réunion publique de restitution de la concertation

Suite à cette première réunion publique, un compte rendu de la réunion publique et une synthèse des travaux issus de l'atelier seront téléchargeables sur le site de la Mairie.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Une fois ce premier diagnostic posé, un échange avec la salle a donné lieu à une série de questions. Cinq grands thèmes ont pu être mis en évidence : la circulation, les aménagements, l'environnement, l'image de la place et la relation instaurée entre la municipalité et les habitants.

La circulation

« Réfléchir au plan de circulation de la place apparaît comme très compliqué. Comment cela peut être surmonté ? »

« Paris n'a pas de pouvoir sur toutes les rues. Certaines voiries sont sous l'autorité du Préfet. Est-ce le cas ? »

Circulation des piétons

« Pourquoi ne pas trouver un moyen pour se rendre directement au bus 64 par le jardin ? »

« Est-il possible d'envisager la suppression de certaines liaisons pour les piétons ? Ou est-ce que les contraintes de circulation nous en empêchent ? »

« Il est difficile d'atteindre ou de sortir du métro Vincent Auriol car il faut traverser l'allée de bus. »

« Est-il possible d'étudier une coordination des feux pour pouvoir traverser plus facilement ? Comment traverser la place pour aller directement à un endroit voulu sans faire tout le tour ? »

« Comment enjamber les voitures pour accéder à la place centrale ? »

Transport en commun

« Concernant les bus et les noctiliens, c'est la pagaille. Comment faire en sorte que les bus de nuit s'organisent et se synchronisent avec les bus de jour ? »

Les aménagements

« Le terrain de pétanque a une place importante sur la place. Qu'allons-nous faire pour garder cet espace ? »

« J'ai une remarque à faire concernant l'esplanade devant la mairie. Quel est son rôle ? Est-elle vivante ? La place d'Italie est comme une porte d'entrée de Paris. Est-ce que l'on pense traiter cette place en tenant compte de cette fonction. »

« Notre jet d'eau est ridicule. On pourrait s'inspirer des aménagements faits autour de l'eau à Bordeaux, Pau, Lille, Toulouse. »

« La place n'est pas plate. il y a un dénivelé, est ce que ça ne pose pas des soucis pour l'aménagement ? »

L'environnement

« Vous n'avez pas évoqué la qualité de l'air dans votre intervention.? »

« Les espaces verts sont fragmentés en petits morceaux. Ces espaces verts restent sont peu représentés dans les zones les plus fréquentées comme par exemple sur l'esplanade commerciale. »

« Vous n'avez pas mentionné les problèmes de bruit et de nuisances sonores ? Les pavés notamment sont source de bruit. Quelles sont les études sur ce sujet ? »

L'image de la place

« On insiste sur l'aspect technique mais est-ce qu'on insistera sur l'aspect esthétique ? »

« La mairie n'est pas assez valorisée. Elle est cachée par des arbres. On ne la voit pas. »

La relation entre les habitants et la municipalité

« Je fais partie du Conseil de quartier qui s'occupe bénévolement de la place. La DVD a t'elle fait des bilans sur les projets d'aménagement qu'elle a réalisé? ? La Commission des Conseils de quartier ne s'est pas réunie depuis deux mois. Qu'en est-il de la place de ces instances dans ce réaménagement ? ».

Suite à cette série de questions, Monsieur le Maire a confirmé l'importance de l'esthétique dans ce projet de réaménagement. Il s'agit d'un véritable enjeu car la place manque d'unité et de cohésion. Carlos Cruz Diaz, un artiste, spécialiste de l'art cinétique, connu pour ses interventions et ses œuvres dans l'aménagement d'espaces urbains, a travaillé sur la place d'Italie. Son axe principal a été de pallier cette discordance sur un projet de jeux de lumière.

Concernant la question du jet d'eau, une inondation s'est déjà produite dans le métro. Cette fontaine demande un entretien lourd à cause de grands problèmes d'étanchéité. Vouloir donner de la puissance à ce jet d'eau semble compliqué.

M. le Maire a également expliqué que la Mairie de Paris dispose du pouvoir de police, de la circulation et du stationnement sur la voirie, sauf car particulier. Sur les axes principaux, l'exercice de ce pouvoir est soumis à avis conforme du préfet de police.

Yanne Letoumelin a précisé que le bruit, et la pollution atmosphérique sont traitées dans le diagnostic. Le pavé fait du bruit, mais il peut être apprécié pour son esthétique, c'est une question à se poser. Le dénivelé de la place n'est pas une contrainte insurmontable. Au contraire, il facilite l'écoulement des eaux usées.

Céline Steiger a ensuite rappelé qu'en effet, les conseils de quartier font un travail de grande qualité et qu'ils sont des acteurs phares de la concertation.

À la fin de cette première présentation générale, les participants sont invités à poursuivre et à approfondir la discussion. Des tables rondes sous le format atelier sont mis à leur disposition avec à chaque table un animateur/facilitateur au débat.